

DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 30 JUIN 2014**Objet : ELECTIONS 2015 - VOTE ELECTRONIQUE**

Membres élus présents : MM BAILLY - BUGAUD - CAUQUY - MME DAMELET - MM. DRHOUIIN - FALCONNIER - FONTENAT - FRATTA - GIREAU - GROSSAT - JOSEPH - JOUSSEAU - LUGAND - MARMILLON - MERCIER - MONNET - PERRAUT - PHILIBERT - MME PRADEL - MM. TOURNIER-BILLON - VERNE - VOISIN

Intervention de M. Gilbert GROSSAT

Les prochaines élections consulaires sont prévues en novembre 2015.

CCI France, lors de son assemblée générale du 25 février 2014, a délégué à la CCI de région Paris Ile-de-France la maîtrise d'ouvrage du projet national du vote par internet.

La CCI de région Paris Ile-de-France doit constituer un groupement de commande pour pouvoir lancer la procédure d'appel d'offres.

Pour mémoire, en 2009, 48 CCI représentant 60 % du corps électoral dont la CCI de l'Ain, avaient décidé de participer au groupement de commande pour un coût de 0.60 € par électeur inscrit.

Le coût par électeur inscrit devrait être comparable en 2015 dans la mesure où les modalités d'organisation des élections ne devraient pas évoluer.

Pour nous associer à cette opération, la Chambre aura à adhérer à la convention de groupement de commandes régie par l'article 8 du code des marchés publics dont le coordonnateur est la CCI Paris Ile-de-France. Cette adhésion est donc soumise à l'assemblée générale.

Il vous est demandé :

- de bien vouloir délibérer sur le principe de cette adhésion,
- de bien vouloir autoriser votre Président à signer les conventions correspondantes.

L'Assemblée, vu l'exposé du Vice-président Secrétaire, donne son accord pour adhérer à la convention de groupement de commandes et autorise le Président à signer les conventions correspondantes.

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

- Nombre de Membres Élus	36
- Nombre de Membres en exercice	35
- Nombre de Membres présents	22
- Nombre de voix pour	22
- Nombre de voix contre	0
- Nombre d'abstentions	0

Pour Extrait Certifié Conforme,

Original signé

Patrice FONTENAT
Vice-président Secrétaire

Original signé

Jean-Marc BAILLY
Président